

*Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : 10 juillet 2020*

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 16 juillet 2020**

---

**L'an deux mille vingt, le 16 du mois de juillet à 20 heures 00**

**Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.**

Présents : 24 M. le Maire, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoints.

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Lydia LESCOUBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et M. Neil PIOTON Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 3 Mme Alexia BACQUEY qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH  
M. Jean-Yves MAS a donné procuration à Mme Lydia LESCOUBE  
Mme Michèle VIGNEAU qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET

Absent et non représenté : 0

*M. Cyrille RENELEAU est élu secrétaire de séance.*

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20200721-  
DL16072020-16a-BF  
Date de réception préfecture :  
21/07/2020

## N° DL16072020-16a : Budget principal – Affectation du résultat de l'exercice 2019

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2019, issus du compte administratif. Le budget supplémentaire qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal à cette même séance reprendra ces affectations afin de les intégrer au budget de l'exercice 2020.

**VU** l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines en date du 8 juillet 2020 ;

**CONSIDERANT** que le compte administratif de l'exercice 2019 fait apparaître les résultats d'exécution suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Résultat ou solde reporté</b>	391 370,02			1 122 259,06
<b>Réalisé 2019</b>	13 221 527,50	11 009 908,82	8 294 588,33	8 868 029,08
<b>Total</b>	<b>13 612 897,52</b>	<b>11 009 908,82</b>	<b>8 294 588,33</b>	<b>9 990 288,14</b>
<b>Solde d'exécution budgétaire</b>	2 602 988,70		- 1 695 699,81	
<b>Restes à réaliser</b>			1 542 339,71	2 059 882,70
<b>Solde d'exécution budgétaire après RAR</b>	2 602 988,70		- 2 213 242,80	
<b>Solde cumulé</b>	<b>389 745,90</b>			

Pour mémoire, le solde cumulé 2018 est de 379 206 €

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

### ARTICLE 1

**PROCÉDE** à l'affectation des résultats comme suit :

#### Section de fonctionnement :

- Résultat de clôture à affecter : 2 602 988,70 euros
- Couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement : 2 213 242,80 euros
- Excédent reporté en section de fonctionnement (002) : 389 745,90 euros

#### Section d'investissement :

- Solde d'exécution en investissement : - 2 213 242,80 euros
- Résultat d'investissement reporté (001) : - 1 695 699,81 euros
- Couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (1068) :  
2 213 242,80 euros

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20200721-  
DL16072020-16a-BF  
Date de réception préfecture :  
21/07/2020

## Délibération adoptée.

POUR : 23 M. le Maire, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU et M. Neil PIOTON..

ABSENTION : 4 M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC et M. Cyril CAMU.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

**Le Maire**

**Laurent PEYRONDET**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20200721-  
DL16072020-16a-BF  
Date de réception préfecture :  
21/07/2020

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20200721-  
DL16072020-16a-BF  
Date de réception préfecture :  
21/07/2020